

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 24 AVRIL 2023**

La réunion du Conseil municipal s'est tenue à la mairie à 20h00

Etaient présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, KRAEUTLER Janine, RAMUS Nelly, BERTHET Bernadette, IERVASI Catherine, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, PAUZE Sonia, LETT Philippe, CASONI Sébastien, VIGUIER Elodie, BOLCHOFF Marine.

Etaient excusés avec pouvoirs : BOUCHET François-Xavier qui donne pouvoir à BRAND Eric, NICOLLIN Stéphane qui donne pouvoir à VIANDAZ Christophe

Etaient excusés : CONSTANS Juanita

Secrétaire de séance : M BONICKI Jean-René

Quorum : 12

\* \* \*

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour étaient les suivantes :

- 1°) Urbanisme et habitat - Avis du Conseil municipal sur le Plan Local de l'Habitat
- 2°) Ressources humaines - Convention d'adhésion au service de santé au travail proposé par le CDG 74
- 3°) Participation à l'action « Elu Rural Relais de l'égalité » et désignation d'un élu relai au sein du Conseil municipal
- 4°) Convention financière avec Haute-Savoie HABITAT pour la construction d'une MARPA de 24 lits
- 5°) Versement d'une subvention exceptionnelle à Haute-Savoie HABITAT pour la construction de la MARPA Les Amarenthes

Les délibérations suivantes ont ensuite été adoptées à l'unanimité :

Avis favorable sur le projet de PLH 2023-2029 arrêté par la CCPR le 21 mars 2023

Approbation de la convention d'adhésion pour bénéficier de l'ensemble des prestations du service de santé au travail proposé par le CDG 74, à savoir la médecine de prévention, la psychologie au travail et la prévention des risques professionnels

Désignation de Madame Mélanie AUBOURG en qualité de représentante de la commune d'Amancy dans le dispositif « Elu relai de l'égalité » proposé par l'Association des Maires ruraux de la Haute-Savoie

2023-058

Approbation de la convention financière à passer avec Haute-Savoie HABITAT pour la réalisation de la MARPA

Attribution d'une subvention de 133 333 € à Haute-Savoie HABITAT pour la construction d'une MARPA de 24 lits

Monsieur le Maire a ensuite fait le point sur les dossiers suivants :

- L'attribution d'une aide de 95 000 € de la Région Auvergne Rhône Alpes pour les travaux d'extension des vestiaires du terrain de football de Veige
- Le lancement des candidatures pour le recrutement d'un responsable en vue de la création du service jeunesse
- La signature de l'acte pour l'acquisition de la parcelle B n° 270 appartenant à Madame DUMONT-DAYOT
- L'opportunité pour la commune d'acquérir l'ancienne fruitière de Vozérier en vue de dégager la visibilité sur la voie publique et de constituer une réserve foncière. Une proposition d'achat a été faite et une réponse est attendue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00.

Fait à AMANCY le 9 mai 2024

**Le Maire,**

**Dominique DOLDO**



**Le secrétaire,**

**Jean-René BONICKI**

*Publié sur internet après approbation par le CM du 22 mai 2023*